

INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En 1 000 DT)

Période	3 ^{ème} trimestre 2022	3 ^{ème} trimestre 2021	au 30 Septembre 2022	au 30 Septembre 2021	au 31 Décembre 2021 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	249 411	220 270	722 904	648 793	873 739
- Intérêts et revenus assimilés	170 059	149 228	470 669	423 706	571 351
- Commissions en produits	34 422	31 389	100 857	93 234	128 018
- Revenus du portefeuille	44 930	39 653	151 378	131 853	174 370
2- Charges d'exploitation bancaires	128 032	102 909	354 487	308 518	419 510
- Intérêts encourus et charges assimilées	123 557	100 524	343 324	300 811	407 717
- Commissions encourues	4 475	2 385	11 163	7 707	11 793
3-Produit net bancaire	121 379	117 361	368 417	340 275	454 229
4- Autres produits d'exploitation	150	224	503	671	879
5- Charges opératoires	51 273	48 374	146 396	137 443	184 794
Dont ;					
- Frais de personnel	36 842	34 964	104 979	98 371	130 396
- Charges générales d'exploitation	11 979	10 926	34 209	31 817	44 846
6- Structure du Portefeuille	-	-	2 325 071	2 266 529	2 270 398
- Portefeuille- titres commercial	-	-	91 265	205 758	212 215
- Portefeuille d'investissement	-	-	2 233 806	2 060 771	2 058 183
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	6 657 865	6 068 233	6 245 664
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	7 026 418	6 154 020	6 343 825
Dont ;					
- Dépôt à vue	-	-	1 995 670	1 793 106	1 834 198
- Epargne	-	-	2 167 596	1 946 129	2 049 851
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	853 683	926 503	926 283
10- Capitaux propres (**)	-	-	1 147 521	1 056 656	1 147 845

(*) Chiffres certifiés.

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/09/2022 et 30/09/2021 et après affectation du résultat au 31/12/2021.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I-Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II-Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts
Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais

d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor, des emprunts obligataires de placement et des titres cotés.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2022

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 6 068,2 millions de dinars à fin septembre 2021 à 6 657,9 millions de dinars à fin septembre 2022, enregistrant ainsi une progression de 589,7 millions de dinars ou 9,7%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin septembre 2022 à 7 026,4 millions de dinars, soit une progression de 872,4 millions de dinars ou 14,2% par rapport au 30 septembre 2021.

Les ressources longues, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 853,7 millions de dinars enregistrant ainsi une baisse de 7,9% par rapport au 30 septembre 2021.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 74,1 millions de dinars ou 11,4% par rapport à fin septembre 2021.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 46 millions de dinars ou 14,9% par rapport à fin septembre 2021.

Le Produit Net Bancaire a atteint 368,4 millions de dinars à fin septembre 2022 contre 340,3 millions de dinars pour la même période de 2021, soit une hausse de 8,3%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 39,74%, à fin septembre 2022, contre 40,39% pour la même période de 2021, soit une amélioration de 65 points de base.

Pack Watani Plus

AMEN BANK offre aux Tunisiens Résidant à l'Étranger, un ensemble de produits et de services adaptés à leurs besoins à un tarif global attractif.

En effet le Pack Watani Plus, sous ses deux variantes nationale et internationale, permet aux TRE de bénéficier des avantages suivants :

- La possibilité d'ouvrir le Pack Watani Plus National en ligne, grâce à

Amen First BANK, la 1^{ère} banque 100% en ligne en Tunisie,

- Une rémunération intéressante lors de l'ouverture d'un compte en dinars ou un compte en devises,
- Des cartes bancaires nationales et internationales, pour effectuer librement les paiements de biens et services et les retraits d'espèces, que ce soit en Tunisie ou à l'étranger,
- Un accès à la Banque Digitale avec @mennet et Amen Mobile, pour permettre de suivre et de gérer les comptes à distance sur PC, tablette ou sur smartphone (IOS ou Android),
- Une bonification du taux de change pour toute cession de devises contre dinars,
- La gratuité des virements reçus de l'étranger,
- Des conditions avantageuses de financement, des formalités simplifiées, avec un délai de réponse de 48h,
- Un chargé clientèle dédié, mis à la disposition des TRE, afin de leur fournir un conseil personnalisé et un traitement privilégié.

Programme NEXT

AMEN BANK a mis en place une nouvelle version de la segmentation de son portefeuille clients et ce, dans l'optique d'une meilleure connaissance permettant de fidéliser la clientèle et développer nos parts de marché. Elle a également lancé un programme de formation certifiante, destiné dans un premier temps aux chargés de Clientèle et assuré au sein de l'académie d'AMEN BANK. Le pilotage par les KPI (Key Performance Indicators) a également été étendu à plusieurs structures de la Banque et à différents niveaux de management. AMEN BANK a aussi entamé le projet « Optimisation de l'expérience Client et de l'excellence opérationnelle » en priorisant 4 parcours clients, aussi bien Retail que Corporate.